



**Internationale Kommission für Alpines Rettungswesen IKAR
Commission Internationale du Sauvetage Alpin CISA
International Commission for Alpine Rescue ICAR**

**Procès-verbal de la 63^{ème} assemblée des délégués
du 22^{ème} octobre 2011
Åre, Suède**

1 Accueil par le président

Le président de la CISA Gerold Biner souhaite la bienvenue aux participants de la 63^{ème} assemblée des délégués et leur demande de se lever pour rendre hommage aux sauveteurs décédés l'année passée.

Il salue en particulier la présence des membres d'honneur Hermann Brugger, Toni Grab et Louis Salzmann.

2 Présences des membres A- et B-, composition du bureau

29 membres A- et 15 B- sont représentés, soit un total de 73 voix. Wolfgang Rigo (Autriche) et Ken Phillips (Etats-Unis) sont nommés scrutateurs.

3 Procès-verbal de la 62^{ème} assemblée des délégués de 2010 à Stary Smocovec / Slovaquie

Décision: Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4 Rapport annuel du président et des directeurs de commissions

Sur le site internet de la CISA, une proposition pour une pétition va être publiée en allemand, français et anglais. Les membres européens sont invités à la télécharger, à la signer et à l'envoyer à l'adresse mentionnée. L'objet de cette pétition est la restriction de l'EASA dans le sauvetage des victimes secourues par l'hélicoptère.

4.1 Candidature de la Croatie en 2013

Le comité administratif a décidé que l'assemblée des délégués choisirait le lieu du congrès 2 ans à l'avance pour donner aux organisateurs plus de temps pour la préparation de l'événement.

Le président Gerold Biner et le trésorier Felix Meier ont visité ensemble les lieux où se déroulera le congrès de 2013. Ils ont trouvé que les infrastructures de Bol (l'île de Brac) en Croatie étaient idéales.

Décision: Les délégués décident à l'unanimité d'accepter la candidature pour le congrès 2013.

4.2 Archives

La secrétaire de la CISA, Mme Caroline Irniger, a transféré les archives de la CISA de Davos à Zermatt (Suisse), lieu de travail du président de la CISA (Air Zermatt AG).

4.3 Informations des présidents de commission

Les responsables ont préalablement présentés leurs rapports cet après-midi en séance plénière. Aucune question n'est posée. Le fait qu'il n'y ait pas de questions sur ce sujet, le président déclare ces rapports comme éléments intégrés de l'assemblée des délégués.

4.4 Projet pour une base de données sur les accidents d'avalanche à intégrer dans le site internet de la CISA.

Le comité administratif a décidé à la séance du 20.10.2011, à reprendre les coûts uniques d'EUR 1000.- pour une base de données sur les accidents d'avalanche. De plus il faut compter environ EUR 150.- par an. Cette base de données peut être développée pour les autres commissions. L'assesseur de la CISA et administrateur du site internet Gebhard Barbisch présente les statistiques actuelles en citant les pays qui n'ont pas encore transmis leurs données. Le président demande aux organisations de communiquer les données de 2010 le plus rapidement possible.

4.5 Demande pour le cofinancement des achèvements et des coûts de l'impression pour la boussole de secours d'avalanche.

Le comité administratif soutient la demande du président de la commission des avalanches, Hans-Jürg Etter, ce qui représente une participation de la CISA d'EUR 2000.- aux coûts d'impression de la boussole.

4.6 Membre d'honneur

Le trésorier de la CISA, Felix Meier, propose de nommer Nils Faarlund (Norvège) membre d'honneur de la CISA. Celui-ci a déjà été nommé délégué à la CISA en 1974 et il est resté actif jusqu'en 2007. C'est grâce à son initiative que la journée pratique, qui a lieu avant le congrès, existe.

Pour Nils Faarlund, la prévention a toujours été un sujet primordial et il s'est toujours battu contre les technocrates.

Décision: Les délégués approuvent à l'unanimité la nomination de Nils Faarlund comme membre d'honneur de la CISA.

5 Finances

5.1 Comptes annuels et le bilan 2010

Les comptes annuels 2010 affichent un bénéfice d'EUR 8'130.74. Le chiffre d'affaires de la CISA se monte à EUR 135'140.11. Le trésorier de la CISA, Felix Meier, commente les comptes annuels et souligne que la CISA est bien dotée pour l'année prochaine.

Le président de la CISA Gerold Biner remercie Felix Meier pour la tenue de la comptabilité.

5.2 Rapport des commissaires aux comptes

Les réviseurs ont contrôlé les comptes et confirment leur exactitude. Ils recommandent l'approbation.

5.3 Acceptation du bilan annuel 2010 et soulagement du trésorier

Les comptes annuels 2010 sont acceptés à l'unanimité et décharge le trésorier.

5.4 Prévisions budgétaires pour 2012

Dès 2012, des traducteurs vont être mis à disposition et payés directement par la CISA, pour que la qualité et la continuation soient garanties.

Le nombre d'heures administratives réalisées par le nouveau secrétariat de la CISA n'est pas encore connu.

Décision: Le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité.

5.5 Situation des paiements des membres pour l'année 2011

Felix Meier informe que l'organisation chypriote «Cyprus Search and Rescue Team (CSRT)» n'a pas payé sa cotisation de membre malgré un rappel.

Décision: Après vote (6 abstentions, 0 voix contre) il est décidé que Chypre sera exclu de la CISA pour non-paiement de la cotisation.

L'organisation espagnol «061 Aragon» n'a pas non plus payé sa cotisation de membre ce qui va être rappelé par écrit.

6 Admission et exclusion des nouveaux membres A-, B- et C

L'adhésion de nouveaux membres est toujours appréciée. Malheureusement certains postulants n'ont pas déposé leur candidature dans les délais.

6.1 Slovaquie: ATE = Air Transport Europe

Viliam Krivak présente son organisation. Fondée en 1991, première entreprise de sauvetage privée en Slovaquie dispose de 7 bases.

Décision: l'adhésion de l'ATE est acceptée à l'unanimité comme membre B de la CISA.

6.2 Suisse: SSMM = Société Suisse de Médecine de Montagne

Alexandre Kottmann présente son organisation. Elle a été fondée en 1994 et elle compte environ 500 membres. Elle effectue des séminaires pour des médecins et des guides montagne et elle a édité le livre „Gebirgs- und Outdoormedizin“.

Décision: l'adhésion de la SSMM est acceptée à l'unanimité comme membre B de la CISA.

EHAC: European Hems and Air Ambulance Committee

Le comité administratif a le droit selon les statuts de faire adhérer des membres de la catégorie C. Pour que les informations entre l'EHAC et la CISA soient échangées et pour qu'une meilleure coopération puisse être garantie, la CISA a fait adhérer l'EHAC comme membre de la catégorie C et en contrepartie l'EHAC a fait adhérer la CISA comme Associated Member.

6.3 Nouvelle-Zélande: Land SAR New Zealand

Ray Bellringer présente son organisation. Land SAR New Zealand est une organisation nationale bénévole reconnue, fondée en 1994. Elle intervient dans les domaines du sauvetage sur terre (en montagne, en rocher) et du sauvetage maritime. Elle compte plus que 3'000 membres.

Décision: L'adhésion de Land SAR New Zealand est acceptée à l'unanimité comme membre A de la CISA.

6.4 Italie: FISPS (= Federazione Italiana Sicurezza Piste Sci)

Le président demande aux délégués s'il y a dans la salle un représentant de la FISPS. Voilà pourquoi FISPS, n'ayant pas de représentant présent ne peut adhérer à la CISA. La demande doit être renouvelée à l'assemblée des délégués en 2012.

6.5 demandes refusées

Bosnie-Herzégovine: Udruzenje Gradana Klub Spasavalaca 2000

En consultant les membres bosniaques de la CISA et sur demande de la Subcom, le comité de la CISA a décidé de ne pas accepter l'adhésion de cette organisation.

Suisse: VRP (= Swiss Skipatrol)

Dans le cas du VRP, il s'agit d'une petite organisation de patrouilleurs suisses dont les caractéristiques ne correspondent pas aux statuts de la CISA. Le comité administratif refuse son admission.

7 Recommandation REC V004, REC V005

Les deux recommandations ont été adoptées par le comité administratif et transférées aux membres comme annexe de l'agenda.

Décision: REC V004 sur la participation des membres de la catégorie B est accepté à l'unanimité.

Décision: REC V005 sur les exigences minimales pour les membres de la CISA est accepté à l'unanimité.

8 Elections

8.1 Election du vice-président de la CISA en remplacement de Reinhold Dörflinger

Le comité administratif a décidé à la séance du 27 août 2011, que le remplacement de Reinhold Dörflinger donnerait lieu à l'élection d'un nouveau vice-président de la CISA.

Deux candidats se sont présentés pour cette fonction :

- Franz Lindenberg (Autriche), président de la société autrichienne de sauvetage en montagne, sauveteur en montagne depuis 26 ans.
- Dan Halvorsen (Norvège), secouriste en hélicoptère de l'entreprise de sauvetage norvégienne (NLA) et membre du comité administratif de la société norvégienne du sauvetage alpin. Depuis 28 ans, il participe à la CISA.

Les scrutateurs comptent 25 voix pour Franz Lindenberg et 42 voix pour Dan Halvorsen.

Décision: L'assemblée des délégués élit Dan Halvorsen comme nouveau vice-président de la CISA.

Le président Gerold Biner félicite Dan Halvorsen pour sa nomination comme vice-président de la CISA.

8.2 Président de la commission sauvetage avalanches

Dominique Létang (France) se présente pour la candidature à l'élection du nouveau président de la commission avalanches.

Dominique Létang est directeur de l'ANENA depuis 2009 et a travaillé pendant 28 ans au PGHM (Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne).

Décision: Les délégués acceptent à l'unanimité la candidature de Dominique Létang comme nouveau président de la commission avalanches.

Le président Gerold Biner le félicite pour sa nomination.

Le président remercie sincèrement Hans-Jürg Etter président de la commission avalanches depuis 2003, pour son travail sans relâche. La CISA lui souhaite une bonne continuation au Canada.

Il propose de nommer Hans-Jürg Etter membre d'honneur de la CISA.

Décision: Les délégués acceptent à l'unanimité qu' Hans-Jürg Etter devienne un membre d'honneur de la CISA.

8.3 Informations pour des démissions du comité en 2012

Le président Gerold Biner demande aux membres de réfléchir sur les différents candidats possibles et de les présenter par écrit au comité administratif 3 mois avant la prochaine assemblée des délégués.

Les mandats suivants se terminent en 2012 (durée possible: 12 ans):

- Jelk Bruno, président de la commission sauvetage terrestre
- Malue Heini, assesseur Subcom SearchDogs
- Meier Felix, trésorier
- Skerbinek Danilo, assesseur

9 Lieu de réunion: Etats-Unis 2014, Grande-Bretagne 2015

Pour 2014, la CISA est en négociation avec le membre MRA des Etats-Unis. A la prochaine assemblée des délégués l'organisation va soumettre des propositions concrètes.

Pour 2015 le membre de la CISA MRCE (Grande Bretagne) s'est déjà annoncé comme hôte éventuel.

Le président Gerold Biner remercie les deux membres pour leur engagement bénévole.

10 Thème général 2012

Le sujet de la journée pratique du prochain congrès pour la commission de sauvetage terrestre portera sur «les systèmes de sauvetage en rocher». Le thème général 2012 pour tout le congrès sera consacré aux statistiques.

11 Le congrès de la CISA 2012 en Pologne

Le trésorier de la CISA Felix Meier a visité avec intérêt le site polonais. Monsieur Jerzy Siodtak, (GOPR) présente le lieu du congrès à Krynica-Zdroj.

Le président transmet le drapeau de la CISA à Monsieur Siodtak pour le congrès 2012 en Pologne.

12 Divers

Le président Gerold Biner remercie les commissions pour le travail effectué et en particulier l'organisateur, le président de la société suédoise de sauvetage, Kent Herrstrom, et le président du comité d'organisation, Peter Karlsson, pour l'excellente préparation et le bon déroulement du congrès.

Les sauveteurs Suédois demandent de créer un forum de sécurité sur le site internet de la CISA, www.ikar-cisa.org, qu'ils sont prêts à le gérer pendant les 2 prochaines années.

Décision: les délégués acceptent à l'unanimité la création d'un forum de sécurité.

13 Conclusions du président

Le président remercie le technicien, les traducteurs, et Fabienne Jelk pour son soutien précieux et professionnel pendant le congrès.

Samedi, le 22.10.2011 à Åre, Suède

Gerold Biner
Président de la CISA

Caroline E. Irniger
rédactrice